



Fédérer pour réussir

# LIGNES DE FORCE PS

Déclaration de politique communautaire



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

# **Lignes de force PS**

## **Fédérer pour réussir**

**Déclaration de politique communautaire**

**2014-2019**

**Fédération Wallonie-Bruxelles**

## 1. Enseignement obligatoire

L'enseignement est, pour le PS, une priorité. La Déclaration de politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles contient plusieurs avancées significatives.

Le PS a obtenu l'organisation d'une **étude encadrée gratuite pour tous les élèves de primaire** afin que chaque élève ait la possibilité de faire ses travaux dans des conditions optimales.

L'objectif est 1° de soutenir la réussite des élèves, 2° de renforcer la gratuité de la scolarité, 3° de faciliter la vie des parents en les aidant à concilier vie privée et vie professionnelle et 4° de favoriser le bien être à l'école en garantissant un accueil de qualité à tous les élèves.

Dans la même logique, des expériences pilotes proposant des **repas de qualité nutritionnelle à base de produits locaux, à prix modeste**, en commençant par les écoles maternelles.

Pour le Gouvernement, il est essentiel d'adopter des réformes de structure pour **lutter contre l'échec scolaire** qui reste chez nous l'un des plus élevé au monde. Le Gouvernement entreprendra une lutte systématique contre l'échec par l'engagement de **750 profs pour la remédiation** dans les classes en priorité en primaire et durant les premières années du secondaire, par l'instauration de l'étude dirigée gratuite en primaire et par le renforcement de la maîtrise des compétences de base.

Le **tronc commun** comprend l'enseignement primaire et les premières années du secondaire. Il sera allongé jusqu'à la fin de la 3<sup>e</sup> année du secondaire afin de ne pas précipiter le moment de la première orientation et donner le temps à l'école de compenser les différences de ressources culturelles entre élèves et contribuer ainsi à la réussite de tous. Outre la maîtrise des savoirs de base, le tronc commun sera doté d'une dimension polytechnique, en y introduisant des cours scientifiques, de techniques, de technologie et de TIC pour tous les élèves.

La lutte contre l'échec et la reproduction des inégalités sociales passe par une amélioration de la qualité de notre enseignement. Pour ce faire, le chef d'établissement est une pièce essentielle dans la bonne marche d'une école. Il doit avoir le temps de coordonner l'action pédagogique au sein de son école, la gestion et le développement de projets, l'animation de l'équipe. Le PS a défendu l'octroi d'**aides supplémentaires pour les directions du fondamental** (1 aide par tranche de 500 élèves). De même, **100 nouveaux conseillers pédagogiques** seront engagés en cours de législature pour accompagner les équipes éducatives pour adapter les méthodes d'apprentissage au plus près des difficultés rencontrées par les élèves.

La Déclaration de politique 2014-2019 prévoit une **réforme ambitieuse pour l'enseignement qualifiant en généralisant l'alternance**. L'enseignement qualifiant mérite véritablement d'être revalorisé. D'abord parce que l'économie de nos régions a besoin de techniciens et de professionnels qualifiés, ensuite parce que c'est une forme d'enseignement qui permet aux élèves de s'épanouir.

Les relations entre le monde du travail et l'enseignement seront renforcées. Les stages et l'alternance seront généralisés. L'organisation de l'enseignement qualifiant sera revue en créant une filière technologique et une filière professionnalisante en alternance. Les options seront réorganisées par groupe de métier.

La **création d'un cours commun d'éducation à la citoyenneté**, en lieu et place d'une heure de cours confessionnel ou de morale laïque, dans les écoles de l'enseignement officiel. Ce nouveau cours sera progressivement mis en place en commençant par la première primaire. Il comprendra un apprentissage des valeurs démocratiques, des valeurs des droits de l'Homme, des valeurs du vivre-ensemble et une approche historique des philosophies des religions et de la pensée laïque.

Le Gouvernement entend procéder à la mise en œuvre de la **réforme de la formation initiale des enseignants**. L'allongement de la formation, qui sera porté à terme à 5 ans, se fera progressivement pour éviter les pénuries. Sous cette législature, elle passera à 4 ans en augmentant les périodes de stages tout en renforçant les contenus de formation et les aller-retour entre théorie et pratique.

Afin de **répondre aux besoins liés au boom démographique**, un nouveau plan « Ecoles » avec la création de nouvelles places dans le primaire et dans le secondaire sera concrétisé. 20 millions d'euros seront dégagés pour la création de nouvelles places dans les écoles à Bruxelles et en Wallonie. Ces places seront créées dans les zones où la pression démographique est la plus forte en fonction d'un cadastre des places et des bâtiments disponibles. 16 millions supplémentaires seront dédiés à la rénovation des bâtiments scolaires.

Les défis qui devront être rencontrés nécessitent de renforcer la relation de confiance entre le Gouvernement et les acteurs de l'enseignement, tout en impliquant les forces vives de Wallonie et de Bruxelles. En début de législature, une **consultation des acteurs de l'enseignement** sera organisée afin de conclure un **Pacte pour un enseignement d'excellence** qui identifiera les moyens d'atteindre les objectifs d'amélioration des performances de notre système éducatif et de réduction des inégalités qui impactent la réussite de nos enfants.

## **2. Enseignement supérieur**

L'enseignement supérieur fonctionne à enveloppe fermée depuis de trop nombreuses années, remettant en cause sa qualité, son accessibilité, en particulier pour les catégories sociales les plus faibles. Le **refinancement de l'enseignement supérieur** devra permettre d'améliorer l'encadrement des étudiants, la vitalité de la recherche scientifique de nos institutions d'enseignement supérieur comme les conditions matérielles d'étude. Il permettra aussi d'augmenter les plafonds de revenus pris en compte pour l'octroi des bourses aux étudiants.

## **3. Recherche**

Le refinancement de l'enseignement supérieur permettra d'augmenter le nombre de personnel scientifique et académique, contribuant ainsi à augmenter la force de frappe de notre recherche fondamentale. Pour améliorer la performance de la recherche en Fédération, une nouvelle stratégie de recherche sera définie pour la période 2015-2019. L'accent sera également mis sur les **liens entre recherche fondamentale et recherche appliquée** afin de valoriser les résultats de recherche.

#### **4. Enfance**

L'accueil de la petite enfance est un facteur essentiel tant pour concilier vie privée et vie professionnelle que pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail. C'est également une réponse aux besoins de socialisation, d'autonomie et d'épanouissement des enfants. Pour répondre aux besoins des parents, **7.300 nouvelles places** seront programmées dans une étroite collaboration entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions, pour la construction et le fonctionnement de nouveaux milieux d'accueil de qualité.

Les **accueillantes d'enfants** ne bénéficient pas de tous les droits auxquels peuvent prétendre les travailleurs. Ces personnes, des femmes pour la plupart, exercent pourtant un métier extrêmement important dans la vie d'un petit enfant en assurant l'accueil d'une dizaine de milliers d'enfants. Leur statut sera revalorisé en leur garantissant un revenu mensuel fixe et un pécule de vacance.

#### **5. Culture**

L'**accès de tous à la culture** reste une priorité pour le PS. L'accord de Gouvernement le consacre, notamment par une refonte profonde des dispositifs de **culture à l'école** qui veilleront à permettre aux élèves d'être mis en contact avec les disciplines artistiques tout au long de leur parcours scolaire.

Afin de faire connaître davantage par les Wallons et les Bruxellois les œuvres et le travail des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Déclaration de politique communautaire prévoit la création de **réseaux de lieux de diffusion**. Les centres culturels comme les petites salles (dans les zones rurales ou urbaines) pourront intégrer ces réseaux pour programmer des talents de chez nous.

La DPC insiste également sur la **gouvernance culturelle** et prévoit notamment que les commissions qui remettent des avis au ministre en charge de la culture soient davantage tenues à des règles d'objectivité.

#### **6. Sport**

Le Gouvernement s'engage à promouvoir les bienfaits de la pratique d'une activité physique dans une stratégie transversale qui couple le sport aux politiques de la santé, de l'éducation et de l'intégration. Le Gouvernement souhaite par exemple encourager une offre sportive ouverte à tous (personnes handicapées, personnes à mobilité réduite, personnes âgées,...), favoriser l'accès aux infrastructures scolaires sportives en dehors des horaires scolaires et promouvoir la pratique libre du sport (marche, jogging, randonnée cycliste,...) en dehors des structures habituelles.

## 7. Parentalité

Est prévue la création de **nouvelles places pour dans les pouponnières de l'ONE** pour accueillir les tout petits confrontés à une situation de crise.

## 8. Fonction publique

Le Gouvernement améliorera sensiblement l'**accueil dans les administrations** afin de développer la qualité du service rendu et son aspect humain (proximité, écoute, etc.).

Pour y parvenir, la DPC entend amplifier la dynamisation de la gestion des services publics et la promotion d'une fonction publique attractive et valorisante.

## 9. Europe

La DPC insiste sur plusieurs points en matière européenne auxquels le PS est attaché :

- un **renforcement au niveau européen des pôles d'excellence** en matière de recherche et de la coopération interuniversitaire ;
- une participation maximale de nos jeunes, élèves, étudiants, enseignants et apprentis au **programme Erasmus +**, qui rassemble désormais l'ensemble des programmes Education, formation, jeunesse et sport de l'Union européenne ;
- un **système de compensation financière** au bénéfice des Etats accueillant beaucoup plus d'étudiants de l'Union européenne qu'ils n'ont de ressortissants qui étudient dans un autre pays de l'Union ;
- la poursuite de la défense d'un **budget européen ambitieux** et de **nouvelles ressources propres** pour le budget européen, comme la taxe sur les transactions financières (TTF), pour renforcer les politiques communautaires et développer de nouveaux mécanismes de solidarité intra-européens ;
- un **réexamen du « programme européen pour une législation affûtée et performante »** (REFIT) pour éviter tout affaiblissement des droits des citoyens européens.

## 10. International

La Déclaration de politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles met l'accent sur le renforcement de la visibilité de la Fédération et la cohérence de son action internationale par :

- Les **synergies** entre les entités, les politiques sectorielles et entre les actions extérieures et intérieures ;
- La poursuite de l'**optimalisation du réseau WBI** à l'étranger ;
- Le soutien à l'internationalisation des opérateurs de la FWB ;
- Le maintien du soutien à la Francophonie.

En matière de **coopération au développement** :

- La poursuite des partenariats bilatéraux ;

- La contribution à l'objectif national de consacrer 0,7% du PIB à l'aide au développement ;
- La contribution de la Fédération pour l'objectif de cohérence des politiques en faveur du développement.

En matière de **commerce international**, la FWB maintiendra ses exigences dans la conclusion d'accords commerciaux (clauses sociales, environnementales, respect des droits de l'homme, exception culturelle, etc.).